

REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, nous nous voyons dans l'obligation d'instaurer un règlement de l'accueil de loisirs Tom Pouce.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'ALSH Tom Pouce accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés et résidants à Rieux ou scolarisés à Rieux et ne résidants pas à Rieux.

Pour des raisons d'organisation du service nous vous demandons d'inscrire vos enfants par mail ou par bulletin

AVANT 18H30 LE MERCREDI 11 FEVRIER

(les inscriptions hors délais seront possibles en fonction des capacités d'accueil de la structure).

Pour que votre enfant puisse être accueilli, il est IMPERATIF de compléter le dossier unique et de fournir les pièces demandées.

Le règlement complet de la structure est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux.

ATTENTION:

Toute journée réservée à l'accueil de loisirs sera facturée (sauf pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical au nom de l'enfant ou annulation signalée au responsable de l'accueil au plus tard 3 jours ouvrables avant le jour concerné).

En signant ce bulletin d'inscription, j'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'accueil de loisirs :

Le : Signature:

LES SORTIES et MOMENTS FORTS

Les Mini-Lutins et Lutins

(nés en 2020-2021-2022)

- SORTIE: Théâtre des Préambule* -

Vendredi 27 Février
(départ 8h45h - retour 12h)

- Bibliothèque -

Lundi 2 Mars
(départ 9h30 - retour 12h00)

- Piscine -

Mercredi 4 Mars
(9h45 - 12h00)
(maillot, bonnet de bain, serviette)

Les Elfes (nés 2018-2019)

- Bibliothèque -

Mardi 24 Février
(départ 13h30 - retour 17h)

- Piscine -

Les Mardis 24 Février et 3 Mars
(9h45-12h)
(maillot, bonnet de bain, serviette)

- SORTIE: Luge à la station Le Mourtis* -

Jeudi 5 Mars

(Départ 8h15 - retour 18h)
Prévoir un pique-nique dans un sac à dos isotherme ainsi qu'une gourde. Une tenue adaptée (vêtements imperméables et des vêtements de rechange pour la fin de journée)

Les Enchanteurs (nés en 2014-2015-2016-2017)

- Piscine -

Jeudi 26 Février et le Lundi 2 Mars
(9h45 - 12h00)
(maillot, bonnet de bain, serviette)

- Bibliothèque -

Jeudi 26 Février
(départ 13h30 - retour 17h00)

- SORTIE: Luge à la Station Le Mourtis* -

Jeudi 5 Mars

(Départ 8h15 - retour 18h)
Prévoir un pique-nique dans un sac à dos isotherme ainsi qu'une gourde. Une tenue adaptée (vêtements imperméables et des vêtements de rechange pour la fin de journée)



POUR TOUS

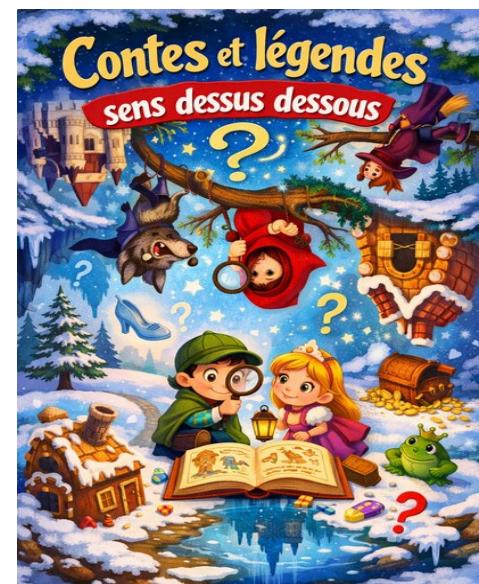
- Journée Commune -

Vendredi 6 Mars

Tous ensembles:

Le matin: atelier cuisine avec la préparation du gouter
L'après-midi: chaque groupe présentera les réalisations faites pendant les vacances

LES VACANCES A TOM POUCE



HIVER 2026

Le planning détaillé des activités est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux: www.mairie-rieux-volvestre.fr. Ils pourront être modifiés en fonction des conditions sanitaires, des conditions météorologiques et des effectifs accueillis.

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'ALSH TOM POUCE

HORAIRES

OUVERTURE: 7H30

Accueil de 7H30 à 9H30

(Hors horaires spécifiques sorties)

FERMETURE: 18H30

Départ de 17H00 à 18H30

(Hors horaires spécifiques sorties)

CONTACT

Accueil de Loisirs Tom Pouce

Le Plan d'eau

31310 RIEUX VOLVESTRE

Port.: 06.13.14.24.19

ALSH: 05.61.87.58.70 (heures d'ouverture de l'accueil)

Mairie: 05.61.98.46.46 (hors horaires d'ouverture)

 service.enfance@mairie-rieux-volvestre.fr

LES TARIFS

		TARIFS en € EN VIGUEUR AU 1er JANVIER 2021 EN FONCTION DES QUOTIENTS FAMILIAUX CAF					
		QF <401 F<601	400<Q F<801	600<Q F<801	800<Q F<1201	1200<Q F<1601	QF >1600
Enfant résidant à Rieux	J	9,50	10	10,50	11	11,50	12
	1/2 J	5,25	5,50	5,75	6	6,25	6,50
Enfant ne résidant pas à Rieux	J	11,50	12	12,50	13	13,50	14
	1/2 J	6,25	6,50	6,75	7	7,25	7,50

*Sortie/veillée 3€ en supplément de la journée ou 1/2j.

* Réductions CAF pour QF<800 non déduites

Je soussigné(e):

Déclare inscrire (nom et prénom de l'enfant):

Né(e) le:

A L'ACCUEIL DE LOISIRS TOM POUCE

Adresse:

Ville:

Tel Port. / / /

Tel. Prof. / / /

INDIQUEZ CI-DESSOUS LES JOURS OU L'ENFANT SERA PRÉSENT:

	M	AM	J
LUNDI 23 FEVRIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MARDI 24 FEVRIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 25 FEVRIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEUDI 26 FEVRIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 27 FEVRIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LUNDI 2 MARS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MARDI 3 MARS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 4 MARS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEUDI 5 MARS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 6 MARS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

«M»: « Matin »: l'enfant est présent en demi journée sans repas. Il est récupéré avant 12H15.

« AM »: « Après-midi » L'enfant est présent en demi journée sans repas. Il arrive à partir de 13H15.

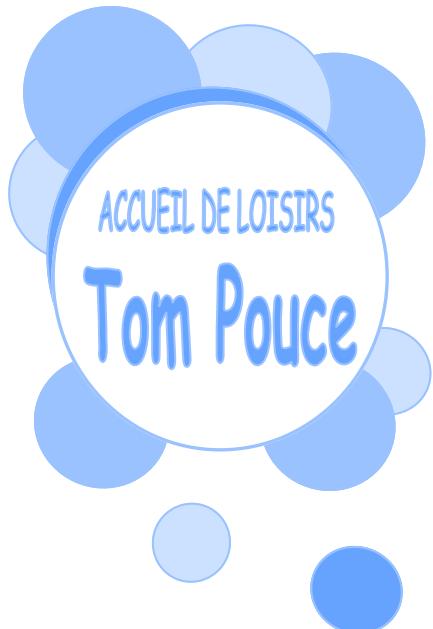
« J »: « Journée » Votre enfant est inscrit pour la journée complète avec le repas. Il peut arriver entre 7H30 et 9H30 et est récupéré entre 17H et 18H30.

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier? **OUI** **NON**

Si oui, précisez:

(En cas de PAI, il est obligatoire de fournir le PAI, l'ordonnance et le traitement à la responsable de la structure le 1er jour de présence)

T. S.V.P 



Mairie de Rieux Volvestre
Place Montseigneur Lastic - 31310 RIEUX
Tel.: 05.61.98.46.46

